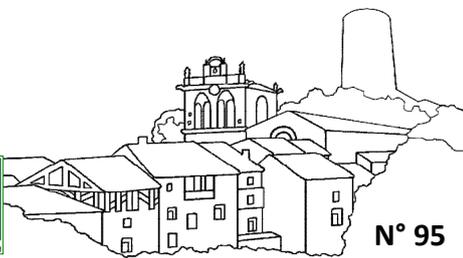


Le Feuillet municipal

juillet 2022



N° 95

Merci de signaler au secrétariat si vous désirez consulter Le Feuillet uniquement sur le site aurignac.fr et ne plus le recevoir en version papier.

La Mairie communique

Permanences à la Mairie : le secrétariat de la Mairie fonctionne du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Il est ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 15h à 17h.

En août pas de permanence du Maire Jean-Michel LOSEGO.

La mairie d'Aurignac veut rendre hommage à **Raymonde DUCLOS** qui nous a quittés en juin.
Elle a tant œuvré pour et avec les Aurignacais par son engagement envers le monde associatif et notamment auprès de l'association du 3^{ème} âge dont elle restera une emblématique dirigeante.

Merci Madame Raymonde DUCLOS.

Modification de la circulation

En raison de la fête locale, le stationnement et la circulation seront perturbés :

La circulation s'effectuera en double sens sur le boulevard Bertrand Adoue et la rue du Foirail de jeudi 4/08 à 8h au mardi 9/08 à 8h.

• **L'espace fête Foraine :** Place du Foirail, Parking Esplanade Foirail

Le stationnement et la circulation seront interdits de mercredi 3/08 à 10h jusqu'au mardi 9/08 à 14h.

• **L'espace fête :**

- **Place de la Mairie :** le stationnement et la circulation seront interdits de jeudi 4/08 à 8h jusqu'au mardi 9/08 à 14h.

- **Avenue de Boulogne** (portion de la Mairie jusqu'à la pizzeria), **Rue Saint-Michel**, **Rue Fernand Lacorre** : le stationnement et la circulation seront interdits de vendredi 5/08 à 18h jusqu'au lundi 8/08 à 8h et de lundi 8/08 à 19h jusqu'au mardi 9/08 à 8h.

En août pas de permanence de nos Conseillers départementaux Sandrine BAYLAC et Loïc GOJARD.



Le temps passe, n'oubliez pas votre concours !

Pour votre Feuillet n° 100, c'est à vous, vous avez carte blanche !

Choisissez votre Instant d'Aurignac (d'hier, aujourd'hui ou demain),
écrivez-le, illustrez-le, façonnez-le et faites le vivre ... partagez-le !

Votre « instant » sera exposé avec tous les autres à la parution du centième Feuillet d'Aurignac.

Les participants du concours « Instants d'AURIGNAC » devront déposer leurs œuvres durant le mois de septembre (date limite le 24/09/2022 à 12h30) accompagnées du bulletin d'inscription diffusé dans le feuillet de juin (disponible en mairie).

Des élus tiendront une permanence pour réceptionner les œuvres les samedis 3-10-17 et 24/09 de 10h30 à 12h30.

Organisation de battues aux sangliers : l'ACCA (Association Communale de Chasse Agréée d'Aurignac) vous informe qu'à compter du 1^{er} août et jusqu'au 30 Septembre :

des battues aux sangliers seront organisées tous les samedis de 7h à 14h.

Il s'agit de réguler le nombre important de ces animaux, cause de nuisances fréquentes : accidents de la route et destruction des cultures... Contact : acca.aurignac@orange.fr

Des panneaux signaleront la présence des chasseurs et des chiens, **soyez vigilants et prudents.**



VAGUE DE CHALEUR

Face aux fortes chaleurs, adoptez les bons réflexes



Buvez de l'eau régulièrement



Maintenez votre logement frais : fermez les fenêtres et volets la journée



Mouillez-vous le corps



Ne buvez pas d'alcool



Évitez les efforts physiques



Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

Pigeons

Depuis l'installation du dispositif, l'entreprise agréée pour la capture a permis de prélever 98 pigeons.

Nous vous tiendrons régulièrement informés des résultats de cette opération.



Concours des Villes et Villages Fleuris de la Haute-Garonne



Cette année encore, Aurignac participe au concours des Villes et Villages fleuris organisé par le Conseil Départemental. Le jury a déambulé dans le bourg le 5 juillet, évaluant les progrès accomplis, les efforts de notre commune et de nos services techniques pour l'embellissement du village, toujours en dynamique de développement durable. Les résultats seront connus en décembre.



La piscine

Ouverture au public jusqu'au 31 août
TOUS LES JOURS de 11h à 19h.

Possibilité de se restaurer sur place aux horaires d'ouverture.

MJC jeunesse juillet-août

Accueil jeunes de 11 à 17 ans
Jusqu'au 31 août

(fermeture du 16 au 28 août)

Inscription obligatoire 07 50 54 05 11

ou jeunesse.aurignac@gmail.com



Fête Foraine du vendredi au lundi

Vendredi 5 août
 19h - Défilé des associations (Départ de la gendarmerie) **BANDA LOS DIABLOS**
 19h30 - Remise des clés de la ville par Monsieur le Maire au comité des fêtes
 20h - Moules/Frites + dessert - 12€ animé par **BAND'ANONYME**
 23h - **DJ VORTEX**

Samedi 6 août
 8h - Marché hebdomadaire dans la Rue Saint-Michel
 13h - **LES COOL CASH FLEX** au Foodie
 17h - Spectacle l'Après-Histoire au Musée de l'Aurignacien
Soirée Histoire du rock
 18h - Apéritif **SEB & THE FINE HOT FISHERS**
 Démonstration de danse par la C^{re} **LE TRAC**
 20h - Poulet frit / Potatoes + dessert - 12€ **THE SIX PACK**
 23h - **ORCHESTRE MOOVERS**
 01h - **DJ MOOVERS**

Dimanche 7 août
 11h - Messe suivie du dépôt de gerbe au Monument aux Morts vers 12h
 12h30 - Apéro concert au Saint-Laurans **LES FANTASKES**
 15h - Animations & jeux
 19h - Apéritif **MADE IN GISPY**
 20h - Repas auberge espagnole : Chacun ramène sa spécialité
 23h - Podium **LE MARINA**

Lundi 8 août
Soirée Guinguette
 20h - Entrée + Paëlla + Dessert - 15€
 21h - **YOË**

Réservation des repas
 En ligne sur nos réseaux sociaux
 À l'Office du Tourisme d'Aurignac
 Par SMS au 06 42 54 66 07

Paiement possible sur place en CB.





Travaux et aménagements

Au donjon : le donjon a été nettoyé et préparé pour la saison estivale. Nos équipes ont créé des silhouettes cibles pour animer, sans danger, les ateliers arbalètes de l'été à destination des enfants.

À l'église, une société agréée est venue contrôler les cloches et leur conformité : tout est en bon ordre de fonctionnement.

Espaces verts : les tontes et débroussaillages font partie du programme d'été de nos services techniques, la météo actuelle rend cette tâche encore plus importante. Nos agents ont également posé devant les écoles, au cimetière, au stade et au square du plateau, des panneaux pédagogiques informant de la démarche municipale pour une gestion raisonnée et durable des espaces verts.

Au stade : Au stade, le nettoyeur haute-pression a permis de décaper les extérieurs. Ceux-ci seront prochainement repeints pour rafraîchir l'ensemble, dans la continuité des travaux menés pour la réfection intérieure des vestiaires.

À la salle polyvalente : à la demande de nombreux usagers, une horloge y a été posée (en deux temps, trois mouvements).

Achat : la commune s'est dotée d'une benne fermée, destinée à la logistique des tables et des chaises lors des manifestations associatives. Les équipes de nos services techniques mettront à disposition des associations, sous clé, le matériel demandé, les bénévoles seront ainsi autonomes dans l'organisation et la gestion de leurs manifestations.

Culture et Patrimoine

Le livret de la Saison Culturelle est disponible en mairie ou sur <https://www.aurignac.fr/programme-saison-culturelle/>

RAPPEL "A l'assaut d'Aurignac" le mardi et jeudi : visites guidées à 10h et atelier à 11h15
 Ouverture du château du lundi au dimanche de 10h à 13h et de 15h à 18h
 Ateliers le mercredi, jeudi et vendredi à 16h (Bestiaire d'argile / Blason et Bouclier / Calligraphie et enluminure)

Jeudi 4 août à 20h au château, la Cie Atchalo vous propose : « **concert à histoires** ». Tarif 5€ (si mauvais temps repli à l'espace St-Michel)
 À 21h30, suite au concert, le club d'astronomie de St Médard vous invite gratuitement à découvrir le ciel et ses constellations d'étoiles.

Mardi 9 août à 21h30 aura lieu la traditionnelle balade commentée aux flambeaux pour découvrir la cité médiévale à la lueur des torches. Balade gratuite, 3€ le flambeau.




MUSEE DE L'AURIGNACIEN LA PRÉHISTOIRE EN HAUTE-GARONNE

Notre Musée vous accueille et vous propose

Le programme de la saison estivale jusqu'au dimanche 31 août

Du 6 juillet au 11 décembre : Exposition temporaire dans le cadre du centenaire de la découverte de la Vénus de Lespugue : **"Vénus", les représentations féminines de la Préhistoire**

Durant les vacances scolaires, des visites et des ateliers démonstratifs et participatifs sont proposés chaque jour par l'équipe de médiation afin d'expérimenter les gestes de nos ancêtres et de découvrir la Préhistoire en s'amusant.

Le 6 : L'après-Histoire ou le chronomètre enrayé de Maître Chronos
Les 14 et 26 : Festival 31 notes d'Été : Spectacle Arboredance/Concert Godillot
Le 20 : Championnat du monde de tir aux armes préhistoriques
Les 27 et 28 : Grand jeu de piste sur les sentiers de randonnée

<http://www.musee-aurignacien.com/fr/programme-des-animations-de-lete>

Cinédonjon

Mois d'août

Séances le mercredi à 21 h

03/08 : Les animaux fantastiques : les secrets de Dumbledore
 10/08 : Buzz l'éclair (animation)
 17/08 : J'adore ce que vous faites
 24/08 : Les Minions 2 (animation)
 31/08 : Hit the road (vostf)




Samedi 20 août à 21h, organisé par l'ASCA :
 « **L'ombre du Soufi** » (Conte et Ombre)
 Jardin Porte de Benque (repli Espace St Michel)
 Spectacle plein air proposé par Badradine et Véronique, comédiens, metteurs en scène sur les Terres d'Aurignac.
 Réservation au 06 89 05 29 21

État civil	
Naissance	Décès
NAVIAUX Marie-Mélina, le 21/06	PETIT Daniel, le 08/06 GRANJON Guy, le 10/06 DUCLOS Raymonde, le 28/06